

ANNONCE À PUBLIER SUR LE SITE DU FIDA

Les États membres du FIDA sont invités à proposer des candidats à la présidence du Fonds

1. Sous l'égide des organes directeurs du Fonds, le Président du FIDA est responsable de la conduite des affaires et de l'organisation de la mission du Fonds. Il préside le Conseil d'administration, qui est composé de représentants d'États membres du FIDA.
2. Le Président a même rang – Secrétaire général adjoint – que les autres chefs d'organismes spécialisés des Nations Unies. Il est membre du Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies, qui est présidé par le Secrétaire général et coordonne le travail de l'ensemble du système des Nations Unies.
3. Le Président du FIDA est élu pour un mandat de quatre ans, renouvelable une fois seulement. Le Président en exercice est M. Alvaro Lario.
4. Conformément à l'Accord portant création du FIDA, le Conseil des gouverneurs du FIDA nommera un nouveau Président à l'occasion de sa cinquantième session, qui se tiendra le 2 février 2027. La décision est prise à la majorité des deux tiers du nombre total des voix. Le Président élu prendra ses fonctions le 1^{er} avril 2027.
5. Les candidatures à la présidence du FIDA sont présentées par les États membres du Fonds et doivent parvenir à la Secrétaire du FIDA au plus tard le 24 novembre 2026 à minuit (heure de Rome).
6. Les candidats doivent satisfaire aux exigences suivantes:
 - Compétences en matière de direction stratégique fondées sur la connaissance et l'expérience des questions de développement
 - Engagement ferme et avéré en faveur de l'ensemble des objectifs du Fonds
 - Compétences en matière de communication et de plaidoyer propres à l'exercice d'une influence sur les décideurs au plus haut niveau, notamment les ministres et les chefs des autres organismes de développement
 - Capacité de constituer et d'animer une équipe de direction soudée et efficace
 - Expérience en matière de gestion de ressources financières importantes.
7. Le FIDA favorise un processus électoral libre, impartial, équitable et transparent.

Pour de plus amples renseignements sur les procédures de présentation des candidatures et de nomination, veuillez consulter la [plateforme interactive réservée aux États membres du FIDA](#).